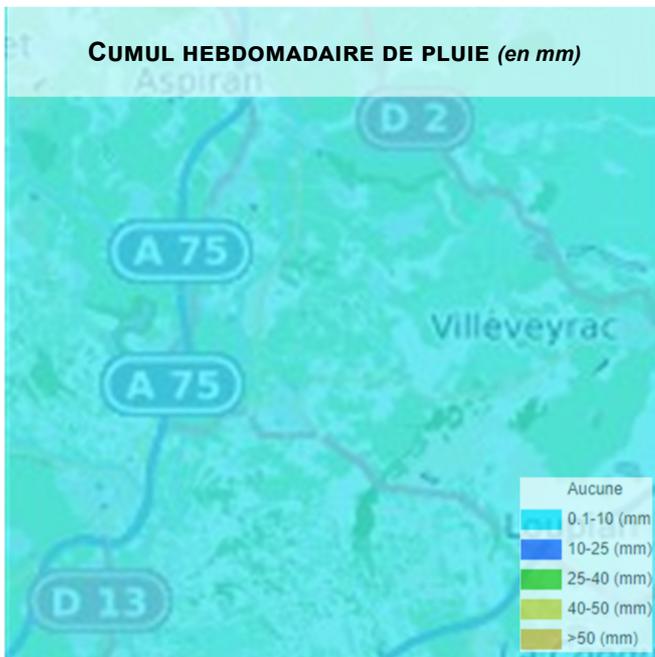


Le vent emporte le temps

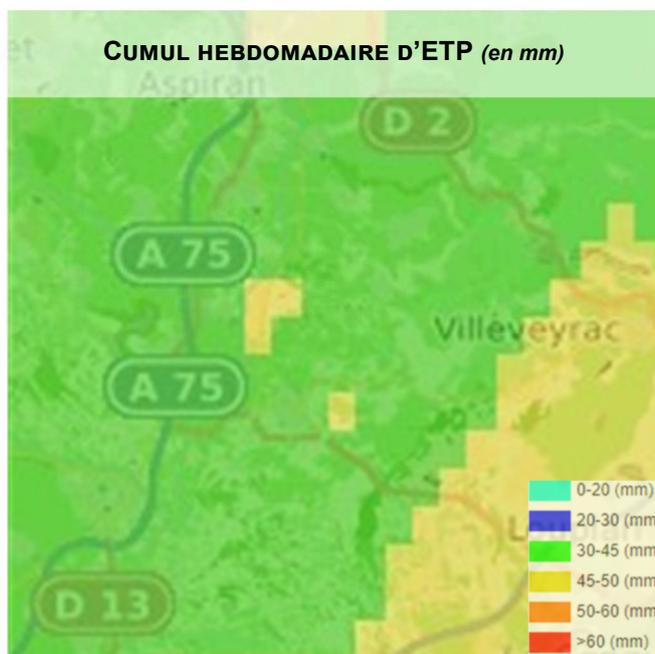
MÉTÉO DE LA SEMAINE ÉCOULÉE

Du 21/07/25 au 27/07/25



La semaine écoulee a été marquée par un temps globalement ensoleillé, avec des températures relativement proches des normales saisonnières. La Tramontane a dominé tout au long de la semaine, soufflant avec une intensité forte à modérée. Des averses sont survenues en milieu de semaine.

Sur les stations de St André de Sangonis et de Pézenas, les cumuls de précipitations sont respectivement de 0,6 mm et de 3,6 mm. Les valeurs affichées sur la carte ne sont pas significatives en termes d'alimentation hydrique.



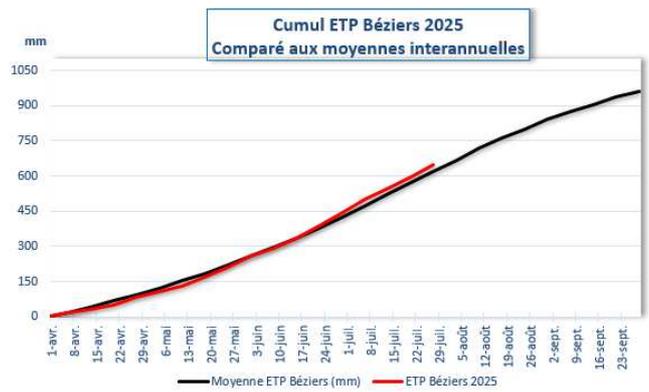
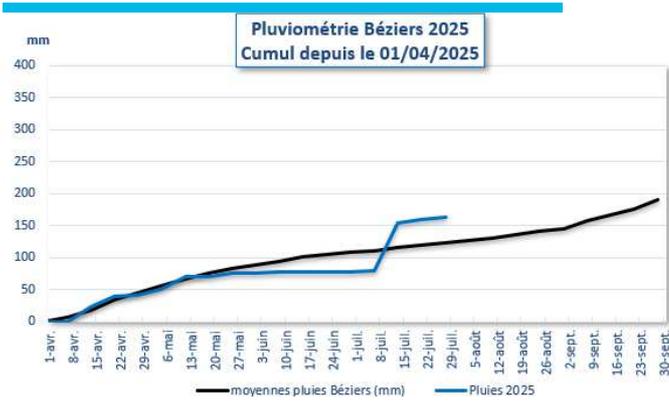
La demande climatique a été relativement proche de la moyenne des 20 dernières années de +2%, soit 50,2 mm à Béziers Vias au lieu de 49,1 mm en moyenne.

EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE (ETP)

Elle correspond à la consommation en eau d'un gazon en conditions hydriques non limitantes.

Cette valeur sert de **référence** pour calculer les besoins de toutes les cultures.

COMPARAISON DES CUMULS DE PLUIE ET D'ETP DEPUIS LE 01/04/2025 À LA MOYENNE

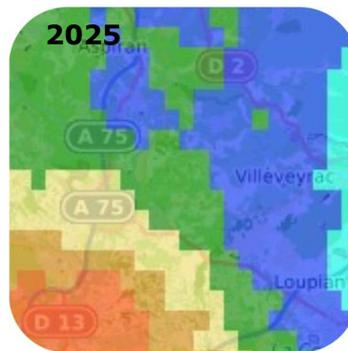
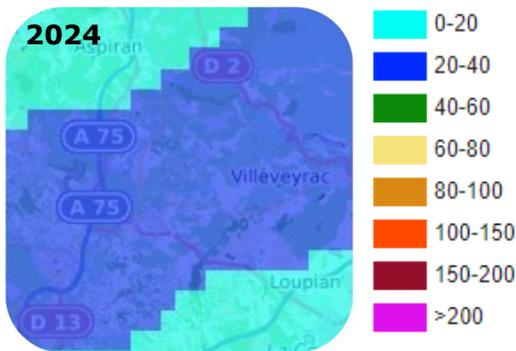


A Béziers-Vias, les faibles précipitations la semaine maintiennent un excédent de +33% par rapport à la moyenne, avec un cumul de 162 mm contre 122 mm en moyenne.

Avec les ETP enregistrées cette semaine, le cumul à Béziers-Vias se rapproche de la moyenne. Il atteint 648 mm contre 620,5 mm en moyenne, soit un écart de +4%.

CUMULS DE PLUIES ET DE SÉCHERESSE - DU 01/07 AU 27/07/2025

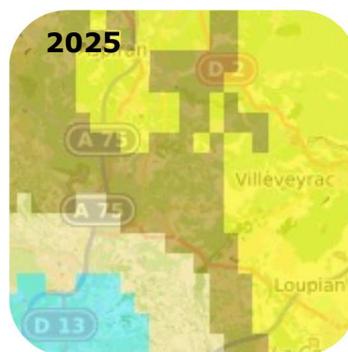
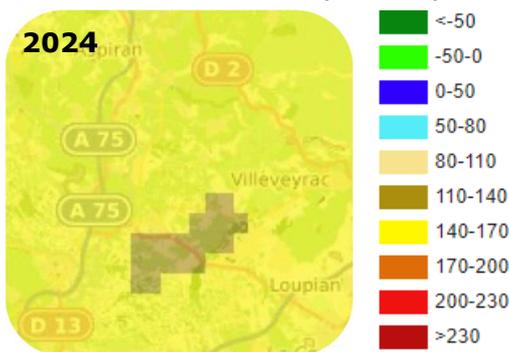
Pluie (en mm)



En toute fin juillet, le gradient des cumuls de précipitations reste marqué et s'établit du Nord-Est au Sud-Ouest, avec moins de 40 mm au Nord-Est et au centre, et jusqu'à 100 et 150 mm à l'extrême Sud-Ouest.

Ces cumuls sont globalement supérieurs à ceux de 2024 du côté Ouest de la zone, alors qu'ils restent similaires du côté Est.

Indice de sécheresse (ETP - P)



Les indices de sécheresse de 2025 sont globalement inférieurs à ceux de 2024, allant de valeurs relativement similaires au Nord-Est à des indices nettement plus faibles au Sud-Ouest.

WEENAT | **MÉTÉO VISION**
Données issues de la technologie
Météo Vision développée par Weenat

MÉTÉO DE LA SEMAINE À VENIR

Du 28/07/25 au 03/08/25



Pour la semaine à venir, Météo France prévoit un temps largement ensoleillé, avec des températures proches des normales estivales. La Tramontane soufflera modérément tout au long de la semaine, avec des rafales pouvant atteindre 60 km/h lundi selon le secteur. Elles faibliront ensuite autour de 50 km/h pour le reste de la semaine.

BESOINS DES CULTURES POUR LA SEMAINE EN COURS

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BESOIN ET DOSE ?

Le besoin des cultures, présenté dans les tableaux ci-dessous, est évalué à partir de la valeur de l'ETP moyenne de la zone et de la période, combinée au coefficient cultural.

Ce besoin peut être satisfait par :

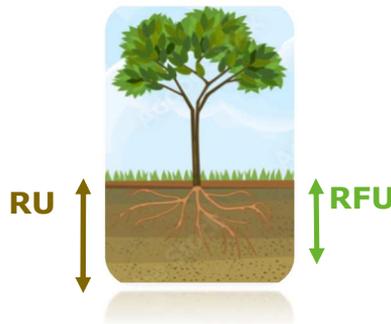
- ◆ L'eau contenue dans la Réserve Utile (voir ci-dessous)
- ◆ La pluie (voir prise en compte des pluies)
- ◆ A défaut, l'irrigation

Lorsque la réserve contient encore de l'eau ou qu'il pleut, cela doit être déduit du besoin dans le calcul de la dose à apporter.

RESERVE UTILE (RU) ET RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

LA RÉSERVE UTILE

Elle est propre au type de sol et est définie par sa texture, sa proportion en cailloux, et en matière organique. Elle est exprimée en mm d'eau par cm de sol. Il faut donc tenir compte de la profondeur d'enracinement des plantes pour obtenir une valeur pertinente pour chaque culture.



LA RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE

Pour un sol moyen, elle est estimée à 2/3 de la RU.

Les données RFU présentées dans ce bulletin sont fournies à titre indicatif, pour un sol de texture moyenne et des cultures exigeantes en eau.

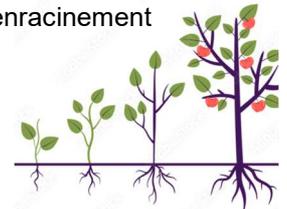
Pour évaluer la RFU de votre sol, en fonction de sa texture, voir Mémento irrigation BRLE.



Les valeurs de RFU annoncées dans les tableaux ci-dessous représentent la capacité d'enracinement maximale. Adaptez la valeur de RFU au stade de développement de votre culture.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RFU

- ◆ Pour le démarrage des irrigations : quand il ne reste que 50 % d'eau dans la RFU
- ◆ Pour la prise en compte des pluies (voir page suivante)
- ◆ Pour le fractionnement des irrigations afin d'éviter de perdre de l'eau en profondeur



Depositphotos - @mariafayra

BESOINS POUR LA SEMAINE EN COURS

MARAICHAGE ET ARBORICULTURE FRUITIÈRE

28/07/25 au 03/08/25	RFU (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
ETP			48,5	6,9
Melon précoce	40	0,0	0,0	0,0
Melon de saison	40	0,0	0,0	0,0
Melon arrière saison	40	0,5	24,3	3,5
Maïs	40	1,1	53,4	7,6
Pommier/Poirier avant récolte	80	1,0	48,5	6,9
Pommier/Poirier après récolte	80	0,0	0,0	0,0

Pour la semaine à venir, les besoins des cultures sont indiqués dans les tableaux ci-contre. Au vu des conditions venteuses annoncées, les besoins des cultures se voient augmenter. Selon votre situation, vous pouvez majorer de 10% les besoins indiqués.



PRISE EN COMPTE DES PLUIES

La prise en compte des pluies est délicate, mais cependant importante afin d'éviter les excès d'irrigation. Lorsque des pluies surviennent, il faut donc évaluer :

- ◆ Celles qui sont significatives, voir paragraphe « Faibles pluies »
- ◆ La part absorbée par le sol, c'est-à-dire la part qui n'a pas ruisselé et qu'on appelle souvent la pluie efficace,
- ◆ Celle qui va être retenue, autrement dit que le sol peut contenir, voir paragraphe RU-RFU

Il faut ensuite transformer la valeur retenue en nombre de jours d'arrêt des irrigations.

Une autre possibilité consiste à retirer la valeur considérée d'un apport d'irrigation dans les jours qui viennent.

FAIBLE PLUIE

En période **estivale**, les pluies journalières de moins de 5 mm sont généralement évaporées dans la journée. On ne prend donc en compte que les pluies de **plus de 5 mm** en été.

PLUIE EFFICACE

L'efficacité de la pluie dépend de deux facteurs :

- ◆ L'état du sol : s'il est trop sec ou saturé, la pluie pénètre mal ou pas du tout
- ◆ La violence de l'épisode : les orages sont souvent inefficaces du fait de la grande quantité d'eau tombée en peu de temps, et donc mal absorbée par le sol.

Il est impossible de donner des règles simples d'évaluation de l'efficacité de la pluie. Les valeurs présentées dans le tableau ne sont que des exemples destinés à illustrer le raisonnement à tenir

Pluie de 20 mm tombée en	Prendre en compte
Moins d'1/2 H	30 %
1H	50 %
2H	100 %



ATTENTION À LA PERCOLATION

La percolation représente l'eau qui est perdue en profondeur car la valeur de la pluie est supérieure à la taille du réservoir du sol. Ce que le sol ne peut pas contenir sera donc entraîné en profondeur et ne sera pas accessible par les racines.

Exemple d'un sol dont la RU est évaluée à 30 mm

Pour une pluie de **75 mm** survenue en 8 h, on peut prendre en compte la totalité de la pluie.



Dans ce cas, la pluie est supérieure à la RU du sol, on ne prend alors en compte que la RU du sol, soit **30 mm**.

CONVERTIR LA PLUIE EFFICACE EN NOMBRE DE JOURS DE BESOIN

EXEMPLE MELON SAISON

Pour une pluie de 20 mm tombée en 1 heure :

Pluie efficace prise en compte : environ 10 mm

Pour un sol dont la RU est de 45 mm, on prend en compte 10 mm de pluie

Pour une période dont le besoin quotidien est de 6,9 mm/j

Nombre jours de besoins couverts par la pluie = 10/6,9 soit environ 1 jours

Les irrigations peuvent être suspendues pendant 1 j environ. Dans l'idéal, il est utile de contrôler l'humidité du sol à l'aide de tensiomètres afin de préciser la date de reprise des irrigations.

VOUS SOUHAITEZ ...

EN SAVOIR PLUS

Pour des informations concernant les besoins des plantes, le pilotage des irrigations, la prise en compte du climat; vous pouvez consulter ou télécharger le Mémento Irrigation via le site www.brle.fr/kiosque

VOUS ABONNER À CE BULLETIN

Envoyez un mail à l'adresse contact@brle.fr pour faire votre demande

OBTENIR DES CONSEILS IRRIGATION VIGNE

Créez gratuitement votre compte Eau'capi en vous connectant à votre espace client BRLE!



ARRÊTÉ SÉCHERESSE

N'oubliez pas de vérifier si vous êtes soumis à une restriction en vous connectant sur le site de votre préfecture ou sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>

